

Yanoshevsky, Galia (éd.) 2018. *Éthique du discours et responsabilité. En hommage à Roselyne Koren* (Limoges : Lambert Lucas)

Gilles Siouffi



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/aad/3330>

DOI : [10.4000/aad.3330](https://doi.org/10.4000/aad.3330)

ISSN : 1565-8961

Éditeur

Université de Tel-Aviv

Référence électronique

Gilles Siouffi, « Yanoshevsky, Galia (éd.) 2018. *Éthique du discours et responsabilité. En hommage à Roselyne Koren* (Limoges : Lambert Lucas) », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 22 | 2019, mis en ligne le 15 avril 2019, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/aad/3330> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.3330>

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.



Argumentation & analyse du discours est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Yanoshevsky, Galia (éd.) 2018.
Éthique du discours et responsabilité.
En hommage à Roselyne Koren
(Limoges : Lambert Lucas)

Gilles Siouffi

RÉFÉRENCE

Yanoshevsky, Galia (éd.) 2018. *Éthique du discours et responsabilité. En hommage à Roselyne Koren* (Limoges : Lambert Lucas), ISBN 978-2-35935-61-3, 236 pages.

- 1 Le présent volume, édité par Galia Yanoshevsky, professeure de littérature au département de culture française de l'Université de Bar-Ilan, rassemble des contributions rédigées en hommage à Roselyne Koren, qui enseigna de nombreuses années dans cette université jusqu'à son départ en retraite. Le volume est placé sous l'égide de deux termes : « éthique du discours » et « responsabilité », qui disent toute la cohérence d'un parcours intellectuel n'ayant eu de cesse d'approfondir une question : celle, pour faire court, de la possibilité d'associer la responsabilité énonciative à une « strate éthique » dans le discours. Cette question, les outils ordinaires de la linguistique et de l'analyse du discours ne permettent que difficilement de l'aborder. Les termes de jugement, d'éthique, de valeurs, de responsabilité ne font pas partie de son vocabulaire. Et pourtant cette question se pose – ou alors on est conduit à accepter le mythe auto-proclamé de la possibilité d'un discours « objectif », d'un discours qui se mettrait à croire aux promesses affichées d'un désengagement.
- 2 Cette question, c'est d'abord une question philosophique, bien qu'elle ait été abordée par la rhétorique, et c'est naturellement du côté de la philosophie que Koren est allée puiser ses outils, ce dont témoigne l'ouvrage de synthèse, *Rhétorique et éthique : du jugement de valeur*, récemment paru chez Garnier. C'est aussi une question dérangement

pour nous linguistes ou observateurs du langage qui, comme sur ce point les journalistes, pouvons aisément revendiquer et même ériger en valeur l'effacement de la subjectivité. De ce point de vue, le travail de Koren n'est pas loin de toucher à un tabou, dans le champ – au moins à un impensé –, tout comme, certes de manière très différente, le travail de la sociologue Nathalie Heinich et de la philosophe Carole Talon-Hugon dans celui de l'art contemporain. Mais ce que montre ce volume, c'est que cette question, longtemps jugée hors champ, est en train finalement d'y faire son chemin. L'itinéraire de certains chercheurs confirmés a fini par la croiser, et elle stimule aujourd'hui de nouvelles recherches doctorales, autour de Roselyne Koren en Israël, mais aussi au-delà. Les choses seraient-elles en train de changer (dans le champ), se demande Koren dans l'entretien qui clôt le volume. Cela paraît être le cas.

- 3 Faisons aussi l'hypothèse – c'est la nôtre en tout cas – que le contexte de l'expression publique a considérablement évolué, depuis une trentaine d'années, notamment avec l'apparition d'internet. Depuis le moment du « journalisme-roi », où celui-ci pouvait avec hauteur revendiquer comme une valeur un attachement aveugle aux faits et un effacement énonciatif qui n'en serait que le strict reflet, une nouvelle ère beaucoup plus confuse de communication généralisée est apparue, dans laquelle le journalisme à l'ancienne se retrouve ne plus représenter qu'une pièce du puzzle. Nous sommes entrés dans de nouveaux « sables mouvants » où la question de la responsabilité énonciative devient une question pratique de tous les instants, face à la circulation incessante des discours. Les questions de nomination redeviennent des questions de premier plan. Toutes sortes de nouveaux genres de discours mimant l'objectivité mais à évidente visée manipulatrice sont apparus, à certains desquels des contributions de ce volume s'intéressent. Après avoir été quasiment un « crime », juger est redevenu une prophylaxie quotidienne que nombre d'entre nous pratiquons sans vouloir en accepter jusqu'au bout la conscience. Faire un état contemporain des recherches motivées par ce questionnement aujourd'hui présente donc un aspect incontestablement opportun.
- 4 Quoi de mieux, de plus vivant, qu'un entretien pour éclairer de façon parlante et claire les méandres d'une réflexion qui s'est construite sur tant d'années. C'est cet entretien réalisé en 2016, que Galia Yanoshevsky a placé à la fin du volume pour laisser à Roselyne Koren le dernier mot, qu'on pourra vouloir lire en premier. Entretien qui fait apparaître des éléments d'« ego-histoire », utiles pour comprendre les évolutions générales du champ, mais qui s'apparente aussi à un vrai dialogue philosophique, à la fois léger et dense. Koren y dessine son parcours, depuis les études de lettres en France, son arrivée en Israël et quelques rencontres décisives, dont celle d'Alexandre Lorian, et les débuts d'un intérêt, partagé avec ses étudiants des années 1980, pour la mise en mots de l'information dans quelques grands quotidiens français. C'est l'occasion de découvrir la curieuse obsession qu'a développée le journalisme en France pour l'objectivité, ou la « vérité », pour employer un grand mot, alors que le mouvement contestataire américain du « New Journalism », quelque temps plus tôt, avait déjà mis en avant une certaine reconnaissance de la subjectivité, et le partage d'un point de vue explicite. L'étape suivante a été la lecture du sociologue Raymond Boudon, et de sa position selon laquelle « quand on croit très fort à quelque chose [...], on peut le dire dans une langue pratiquant l'effacement énonciatif » (211). Ce qui aboutit à l'apparent paradoxe que « l'effacement énonciatif peut être la forme que revêt la croyance subjective dans ce qui fait sens » (*ibid.*). Cette lumineuse analyse a de quoi amener à jeter un regard nouveau sur l'énonciation philosophique, mais c'est plutôt vers les discours journalistiques que le travail de Koren va dès lors se tourner, et notamment les

discours traitant d'attentats, dans lesquels des vies humaines sont engagées, et lors desquels l'auteure juge que la mise en mots peut avoir un impact sur la persistance ou non de ce type d'actions. L'objet étant ainsi posé, et l'ambition définie (inscrire ou localiser une « strate éthique » dans la structure profonde du discours), restaient à trouver les assises théoriques, les outils méthodologiques, et à identifier les « lieux » précis où, dans le discours, ce type de travail pouvait être mené.

- 5 C'est ici que Koren rappelle la rencontre décisive qui a été pour elle celle de l'œuvre de Perelman, lequel a réhabilité le jugement de valeur, mis en avant la « logique du préférable » au détriment du rationalisme égalitariste, et proposé une définition de l'éthique en discours en tant qu'explicitation de prises de position soumises à la critique de l'Autre, de l'interlocuteur. La méthodologie, ce sera une étude des discours, car, à la différence de l'engagement, la prise de position, comme Koren l'a formulé ailleurs, est nécessairement solidaire d'une mise en mots. Et les lieux, ce seront par exemple l'analogie, qui conduit parfois à l'amalgame, pour l'analyse duquel la chercheuse convoque la notion de *fallacy*, issue de l'*informal logic* américaine.
- 6 Ainsi apparaît la possibilité d'un caractère opératoire réel de l'inscription de l'éthique en discours. Un champ de travail se dessine, qui sollicite aussi un positionnement de chercheur. Et c'est ici que l'itinéraire de Koren l'a amenée vers l'interrogation du modèle de neutralité scientifique de mise dans le milieu, la conduisant à franchir un pas qui ne fait pas l'unanimité. Mais, dira-on, c'est à partir du moment où on cesse de faire l'unanimité que les choses deviennent intéressantes ! On pourra de ce point de vue relever dans l'entretien une phrase décisive : « renoncer à décrire scientifiquement l'amalgame, c'est refuser de savoir » (p. 220). Les chercheurs épris d'objectivité se rendent-ils toujours compte qu'ils privilégient certains objets plutôt que d'autres, qui les mettraient peut-être en danger ? En tout cas, l'attitude de Koren est dans la continuité logique de sa définition de la responsabilité énonciative. Pour elle, le langage, notamment dans sa dimension rhétorique, est un lieu essentiel du déploiement de l'éthique. C'est pour cela que la considération du sujet ne peut être contournée et que l'on ne peut adhérer au rêve d'être absent de son propre dire, de rencontrer des « trous d'être » bienvenus, selon la métaphore de Perelman ici rappelée.
- 7 De ce point de vue, l'entretien se termine sur de très intéressantes analyses de la manière dont, dans le monde francophone, l'importance des cadres institutionnels, de la *doxa*, des dispositifs, a été souvent mise en avant, comme s'il s'agissait de dédouaner par la contrainte le sujet de sa responsabilité. Etudier les raisons de cet intérêt persistant pour les cadres, les normes, l'idéologie, etc., formerait sans doute un sujet à part entière. Contentons-nous de glisser ici que ce qu'on pourrait appeler le « retour du sujet » ne s'observe pas seulement dans les domaines auxquels touche le travail de Koren, la rhétorique, l'analyse du discours, la philosophie, la linguistique énonciative, mais qu'il est notable dans bien d'autres domaines des sciences du langage aujourd'hui – en sociolinguistique par exemple, et même en histoire de la langue. On partage avec Koren le point de vue que ce « retour » est bienvenu, face à une certaine critique des effets doxiques qui contribue parfois, paradoxalement, à en renforcer les pouvoirs.
- 8 Dialoguer avec une démarche aussi ferme et des choix aussi assumés que ceux de Roselyne Koren n'est pas chose aisée, d'autant plus que le propos pose en quasi préalable d'explicitier les siens. Il y a quelque chose qui relève du *challenge* à confronter les questions d'éthique et les questions de discours. Dans les contributions que réunit le volume, certaines choisissent de le faire par le biais d'une réflexion théorique, d'autres

par l'approche d'un phénomène (par exemple l'euphémisme) à travers une anthologie d'exemples, d'autres encore par l'identification des enjeux éthiques posés par un type de texte, relevant par exemple de ces genres aujourd'hui en grand développement (pétitions, annonces, lettres d'arnaque...).

- 9 Partant d'une définition de l'éthique (19), à nos yeux sensiblement différente de celle de Koren, la contribution d'Alain Rabatel fait le constat d'une « difficulté » (30) à « définir et circonscrire une éthique linguistique ». Il rappelle aux familiers et précise à ceux qui ne les connaissent pas les distinctions mûrement réfléchies qui sont les siennes entre point de vue, prise en charge et responsabilité, notamment. Ces distinctions sont précieuses en tant qu'elles permettent de bien différencier le sens que prennent ces termes selon qu'on adopte le point de vue de l'émetteur et du récepteur, les mécanismes d'imputation d'une prise en charge, par exemple, pouvant être similaires à ceux de l'attribution de responsabilité du point de vue du récepteur. L'article évoque également la difficile question de savoir si l'on peut délimiter une frontière nette, s'agissant de ces questions, entre langue et discours. Généralement, on considère plutôt que c'est la dimension du discours qui est impliquée, mais Rabatel invite à considérer aussi la langue, dans la lignée de la notion de tradition proposée par Coseriu, comme un système socialisé. De fait, on ajoutera que, avant Klemperer, une tradition ancienne de critique des usages discursifs portait sur leur dimension linguistique, sur leurs choix de mots, initiant une longue lignée de praticiens d'une *language therapy* qui n'a pas toujours eu, il est vrai, seulement des motivations éthiques. A lire la contribution de Rabatel, pour autant, on comprend comment son point de départ est inscrit dans le champ de la linguistique, et même plus précisément de la linguistique énonciative, à la différence de celui de Koren. La notion de responsabilité énonciative qui en émerge est du coup sensiblement différente, plus restreinte sans doute.
- 10 La contribution de Ruth Amossy, avec qui Koren entretient une longue complicité et a cosigné de nombreuses publications importantes, montre comment une étude de cas poussée dans ses derniers retranchements peut révéler un potentiel insoupçonné. Elle se propose pour objet un texte, l'« Appel à la raison » de JCall (mis en ligne en avril 2010), appel adressé aux Juifs européens pour qu'ils fassent progresser auprès des institutions européennes la solution « deux peuples deux états » dans les négociations de paix entre Israël et l'Autorité palestinienne. Pour elle, ce texte repose en grande partie sur l'argument de la cause. Ce type d'argument est à distinguer de l'argumentation causale, qui établit (ou réfute) un lien causal entre deux éléments. L'argument par la cause, au contraire, selon les termes de Plantin (*Dictionnaire de l'argumentation*, Lyon 2016), « s'appuie sur l'existence d'une relation causale et d'une cause pour conclure de la cause à l'effet ». Il est donc « dirigé vers le futur ». La démarche d'Amossy s'exerce dès lors en deux temps : 1. extraction de l'argument formel, dégagé de la gangue des mots et ramené à un modèle connu, 2. examen de la mise en mots de ce même argument pris dans son environnement textuel et environnemental (36). La tâche est complexe, car l'argument par la cause fait partie des arguments basés sur la structure du réel, ce qui conduit à une grande part d'implicite. Or la démarche doit avant tout s'attacher aux observables, tels que des observables linguistiques (connecteurs, etc.). L'étude progresse donc pas à pas en étudiant d'abord les liaisons argumentales explicitées linguistiquement par des connecteurs, puis les liaisons sans marqueur, ce qui conduit sur les voies d'une micro-analyse de constructions syntaxiques, de choix de mots, mais aussi de la thématisation (ici des

conséquences négatives d'une politique, par exemple). Au final, c'est une analyse du « tissu du discours » et du « tissage » de l'argument dans le discours qui s'avère nécessaire pour décrire extensivement la mise en mots. Le genre choisi par Amossy, l'appel, relève typiquement des genres où les questions posées par le travail de Koren se posent – confrontation entre appel à la rationalité et mobilisation subjective dans un texte qui « fait sens » pour le sujet, par exemple. De ce point de vue, il est possible, dans le texte étudié (qui a d'ailleurs fait l'objet d'un « contre-appel » dans lequel l'argument de la cause peut faire l'objet d'une étude similaire), de dégager les fonctions de l'argument par la cause : fonctions explicative et justificative. Plus profondément, l'argument par la cause permet selon la chercheuse « de lier la tentative de poser une causalité ou de la lier à un effet [...] à des enjeux politiques, sociaux ou éthiques » (53). La conclusion, d'inspiration perelmanienne, met l'accent sur le lien entre rationalité logique et rationalité axiologique vouée à promouvoir des valeurs que le sujet prend pleinement à sa charge. En cela l'argument par la cause s'offre comme un cas d'école des problématiques soulevées par le travail de Koren.

- 11 Dans la contribution suivante, Marc Bonhomme, qui a coordonné récemment avec André Horak un collectif consacré à l'euphémisme, détaille les ambiguïtés éthiques de ce procédé rhétorique qui fonde une grande partie de ce qu'on appelle le « politiquement correct ». Ces ambiguïtés sont d'ordre énonciatif (brouillage entre l'instance source et l'instance relais), d'ordre informationnel (escamotage de l'information) ou relatives à l'interlocution (lorsque substituer *vidéo-protection* à *vidéo-surveillance*, par exemple, se révèle une stratégie manipulatoire). A travers une anthologie d'exemples pris dans la presse helvétique, Bonhomme montre comment ces procédés, qui relèvent au bout du compte de l'effacement énonciatif, et posent donc la question de la responsabilité au sens de Koren, émaillent certes le discours journalistique (si l'on peut parler à une telle échelle globale, car sans doute les différences entre organes de presse et éthiques personnelles des journalistes sont-elles grandes), mais font aussi l'objet de démasquages, au travers de gloses invitant au décodage. C'est dire l'importance des métrarègles dès qu'on pose des problèmes d'ordre éthique.
- 12 C'est à un autre genre d'effacement énonciatif que s'intéresse Sylvia Adler en étudiant les annonces des journées portes ouvertes 2016 d'une vingtaine d'établissements de l'enseignement supérieur français. Ici comme dans de nombreux autres genres de discours ayant émergé récemment, ou ayant acquis une importance accrue, l'adoption d'une tonalité impersonnelle n'est pas incompatible avec le processus d'interpellation, ce qui dénote qu'on s'inscrit bien dans le cadre d'un discours lié à l'action. Adler remarque en tout cas qu'il serait intéressant d'élargir la perspective au-delà du simple « discours » à ce qu'elle appelle une « économie langagière », intégrant texte et image, dans les nouveaux supports multimodaux.
- 13 C'est à l'inverse de l'euphémisme que s'intéresse pour sa part Marie-Anne Paveau, en analysant les enjeux éthiques du phénomène très contemporain des lanceurs d'alerte, auquel Geoffroy de Lagasnerie a récemment consacré un ouvrage (Fayard, 2015). L'auteure met en rapport ce phénomène avec ce que Michel Foucault, dans des notes de cours de 1984 parues en 2009 sous le titre *Le courage de la vérité*, avait tiré du motif antique de la *parrèsia*, choix présenté comme courageux de dire à l'autre une « vérité » amère, et dont une incarnation est Diogène (Foucault insiste surtout sur l'interprétation cynique d'un motif en réalité plus large). Le rapprochement est

suggestif et stimulant, mais on pourra trouver que l'interprétation du phénomène des lanceurs d'alerte en termes de « parrêsia » laisse malgré tout quelques questions ouvertes, notamment en termes de responsabilité énonciative. A un moment de son article, Paveau relève que certains textes émanant des lanceurs d'alerte pourraient éventuellement être classés par des analystes du discours français dans des corpus relevant de la délation, alors qu'il n'en sera peut-être pas de même aux Etats-Unis. C'est dire l'importance, sans doute, lorsqu'on aborde les questions d'éthique et de responsabilité, des questions de jugement, qu'aucun attachement préconçu à une idée de « vérité » ne peut escamoter. En l'occurrence, on pourra considérer que le phénomène des « lanceurs d'alerte » révèle surtout la difficulté paradoxale d'accès à l'information dans une société contemporaine qui se prétend ouverte, ce que révèlent les techniques de « silencement » (*silencing*) évoquées également dans l'article.

- 14 Qui dit travail sur la mise en mots dit recherche de lieux linguistiquement identifiables dans lesquelles peut se lire l'inscription d'une responsabilité énonciative. La question de l'historien Dan Michman est de savoir quel est le noyau de l'événement nommé « Shoah », s'il concentre essentiellement ce qu'on a appelé la « solution finale », ou s'il intègre les actes antijuifs précédents, des nazis et de leurs partenaires. Pour le savoir, il faut remonter à l'analyse d'un autre terme, l'*Entfernung überhaupt*, l'« éloignement définitif » (des Juifs et du judaïsme), qui permet de comprendre que la solution finale, pour extrême et irréversible qu'elle ait été, « ne fut qu'une part de la Shoah » (177).
- 15 La mise en mots est évidemment une question concrète qui se pose lors d'événements dramatiques comme des attentats – c'est d'ailleurs à l'occasion de mise en mots d'attentats des années 1980 que le travail de Koren a commencé à prendre l'orientation qui devait être plus tard la sienne. Deux articles se concentrent ici sur des épisodes récents : celui de Claire Sukiennik sur les attentats du 13 novembre 2015, et celui de Karina Masasa sur les formules issues de « Je suis Charlie » après l'assassinat en janvier 2015 de journalistes de l'hebdomadaire *Charlie Hebdo*. A travers l'examen d'un corpus tiré du journal *Le Monde*, l'article de Sukiennik retrace la constitution du processus de « remémoration » ou de « travail de mémoire » qui est caractérisé par l'association de l'argumentation des émotions et de l'appel aux valeurs. La question de Masasa est simple. Elle se demande si, en partant des critères posés par Alice Krieg-Planque pour définir la formule (description linguistique stable, fonctionnement discursif, caractère de référent social, caractère polémique), des énoncés issus de la formule « Je suis Charlie », tels que « Je ne suis pas Charlie », « Je suis Charlie Coulibaly », etc., peuvent être qualifiés de « contre-formules ». La réponse est clairement oui pour le premier d'entre eux, moins nette pour le deuxième, où s'introduit le critère de la dérision, caractéristique du « mauvais slogan » selon Olivier Reboul, ce qui le condamne généralement à l'inefficacité. Mais l'auteure conclut en se demandant si ces mauvais slogans, par leur circulation sur la toile, ne sont pas parfois amenés, presque malgré eux pourrait-on dire, à devenir des contre-formules. Cette question est éminemment dérangeante, et elle rejoint certaines interrogations qu'on peut formuler aujourd'hui sur le statut exact qu'on peut attribuer à certains segments linguistiques qui circulent sur la toile, entre effacement énonciatif et désémantisation.
- 16 La contribution qui suit, celle de Dominique Garand, est l'unique dans ce volume qui aborde un corpus littéraire – en l'occurrence un roman de Gilbert Cesbron, un roman de Philippe Sollers et deux romans québécois récents, de Hervé Bouchard et Anne-Elaine Chiche. Elle montre comment le roman peut aussi être un lieu d'inscription de

l'éthique du discours, notamment de par l'inscription (empathique, analytique, polémique...) des points de vue dans l'ethos narratif central.

- 17 Enfin, avec la contribution de Galia Yanoshevsky, nous pénétrons dans le monde réjouissant des lettres d'arnaque, lettres dont nous faisons tous l'expérience sur nos messageries, et qui méritent mieux – l'auteure nous le montre bien – que de faire directement l'expérience de la corbeille. En dépit de leur caractère souvent peu crédible et de leurs bizarreries stylistiques qui en font un matériau tout désigné pour des expériences artistiques (dont Yanoshevsky nous révèle toute l'étonnante diversité, des parodies chantées et de la « poésie spam » au jeu consistant à engager le lien avec les *scammers* pour leur retourner des demandes improbables), ces lettres d'arnaque entrent néanmoins tout-à-fait dans le registre des discours liés à l'action, et à ce titre, s'engagent dans un jeu d'argumentation, d'appel à l'émotion, de crédibilisation, de responsabilisation. En étudiant leur décontextualisation et leur intégration dans des dispositifs (théâtraux, vidéos ou d'art contemporain) qui en modifient le régime énonciatif (par la prise en charge par des acteurs, par la répétition ou le rassemblement), Yanoshevsky montre que cette requalification, en semant la confusion, est susceptible de faire émerger de nouvelles émotions, et de nouveaux questionnements éthiques. « Représenter les problèmes » : telle est la mission que l'artiste Franck Leibovici assigne au « document poétique » ; non seulement « reformuler les termes du problème », mais « formuler les termes en problèmes » (198).
- 18 Ce dernier article montre toute la richesse qu'il y a aujourd'hui à faire se rencontrer la réflexion issue de domaines universitaires et celle, considérable, qui se fait jour dans l'art contemporain. Cet art, dans ses formes actuelles, se fonde parfois sur des processus de requalification de mécanismes ordinaires observables dans la vie sociale, et à ce titre, on peut dire qu'il en fait partie, qu'il y prend part. C'est pourquoi il en dit tant, parfois, sur ce qui caractérise notre mode de communication. Les lettres d'arnaque, prises individuellement, contiennent parfois en germe la problématique de la responsabilisation ; il suffit d'en développer le « jeu » pour faire « éclore » cette problématique, et pour obtenir l'émergence de sens nouveaux.
- 19 Dans son itinéraire, Roselyne Koren a bien souligné comment, à un moment donné, elle avait eu besoin de sortir de ses domaines d'origine pour aller chercher des outils du côté de la philosophie et de la sociologie, et donner la possibilité à de nouvelles questions de se formuler. En cela son travail ne doit pas être considéré comme un « acquis » dont il suffirait de dérouler les applications, mais comme une invitation à prolonger ces croisements, et à poursuivre par d'autres biais le questionnement. La réunion des contributions que forme le présent volume, par leur diversité de méthodes et d'objets, illustre cette voie dont on pourra dire qu'elle est celle de la vraie recherche.

AUTEURS

GILLES SIOUFFI

Sorbonne Université